

SOUS-COMMISSION DES STRUCTURES ET DE LA STRATÉGIE
Compte rendu de réunion
Lundi 6 novembre 2017

Membres de la commission présents :

P^f Paul LEGMANN, président CSS
P^f Philippe ARNAUD
P^f Jean-Marc TRÉLUYER
D^r Anne-Reine BUISINE
D^r Rémy COUDERC

DOMU :

Bénédicte BALOCHE
Delphine DUBARRY
Isabelle PLANTEC

Invités/intervenants :

P^f Martine BAGOT (HU SLS/LRB)
M. Florent BOUSQUIÉ (HU SLS/LRB)
P^f Vincent DESCAMPS (HUPNVS)
D^r Laurence LABAT-DEVEAUX (HU SLS/LRB)
P^f Bruno MEGARBANE (HU SLS/LRB)
D^r Antoine VILLA (HU SLS/LRB)

M. Dzemail ALILI (DOMU)
M^{me} Julie DIGEON (DOMU)

Trois auditions sont prévues en commission des structures et de la stratégie, en amont d'un passage en CME. Elles concernent les projets suivants :

- création d'un service bi-site de médecine de la douleur et soins palliatifs, impliquant une modification des pôles ;
- création d'une fédération intra GH dite « fédération de toxicologie » (FeTox)
- création d'une fédération supra GH dite « fédération européenne de dermatologie Paris-Nord »

1) Demande de création d'un service « médecine de la douleur et soins palliatifs » au sein du GH Hôpitaux universitaires Saint-Louis – Lariboisière

La présentation est assurée par M. Florent BOUSQUIÉ, directeur des affaires médicales du GH.

Dans le projet du GH, le service *Douleur et soins palliatifs* du pôle 104 *Neurosciences, tête et cou* à Lariboisière devient un service bi-site et intègre l'UFS « Équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs » de Saint-Louis. Cette UFS est actuellement rattachée au pôle 101 *Hématologie - immunologie – réanimation respiratoire - radiothérapie et oncologie* (HI-3RO). Il est prévu que le nouveau service intitulé « médecine de la douleur et soins palliatifs » soit rattaché intégralement au pôle 104.

Le service bi-site Saint-Louis et Lariboisière « médecine de la douleur et soins palliatifs » doit être composé de 3 UFS :

- UFS soins palliatifs à Lariboisière (existante – pôle 104) ;
- UFS douleur à Lariboisière (existante – pôle 104) ;
- UFS équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs à Saint-Louis (modification du rattachement de cette UFS initialement au sein au pôle 101 -HI-3RO).

Ce projet fait suite aux orientations fixées par la DOMU d'intégrer les soins de support dans le parcours patient et de créer un « guichet unique » notamment pour la prise en charge du cancer.

Il a aussi pour objectif de réunir les équipes soignantes afin d'assurer une prise en charge globale médicale, universitaire et de recherche dans le contexte où il existe une problématique d'attractivité médicale pour ces activités.

À ce stade, il n'est pas prévu d'intégrer la consultation des céphalées dans le périmètre du futur service. En effet, elle est déjà rattachée au pôle 104, et est comprise dans l'UFS « centres d'urgences neurovasculaires et centres d'urgences céphalées » du département de neurologie.

De la même manière, ce nouveau service ne comprend pas la consultation douleur de l'hôpital Saint-Louis. Elle en constitue cependant une étape préalable à une réflexion qui devra se poursuivre au sein du GH. La commission des structures et de la stratégie insiste sur l'objectif de regroupement.

Cette modification polaire nécessite le passage devant les instances centrales. La mise en œuvre de ce projet sera possible début 2018. La CME sera amenée à émettre un avis dans sa séance du 9 janvier 2018.

2) Demande de création d'une fédération intra GH dite « fédération de toxicologie » (FeTox) au sein du GH Hôpitaux universitaires Saint-Louis/Lariboisière

La demande de fédération intra-GH est présentée par le P^r Bruno MÉGARBANE, chef de service de réanimation médicale et toxicologie à l'hôpital Lariboisière ([diaporama](#))

Les urgences avec la toxicologie sont l'un des axes majeurs du GH, d'autant que le GH est le seul à proposer en Île-de-France toutes les composantes nécessaires à la prise en charge en toxicologie. Historiquement, cette activité de notoriété était portée par l'hôpital Fernand-Widal. Elle reste une activité de référence pour l'AP-HP et le GH.

La fédération proposée sera composée des structures suivantes :

- service accueil et de traitement des urgences (pôle *Urgences*) ;
- service réanimation médicale et toxicologique (pôle *Urgences*) ;
- service pharmacovigilance, toxicovigilance et d'information toxicologique (pôle *Urgences*) ;
- UFP centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (pôle *Urgences*) ;
- UFS toxicologie biologique rattachée au département *Pharmacologie-toxicologie* (pôle *Biologie – pathologie – physiologie*).

Les objectifs sont de :

- redonner de la lisibilité à l'activité de toxicologie auprès des patients et des professionnels de santé (près de 1 200 patients concernés chaque année en Île-de-France dont 500 pour intoxication grave. À noter qu'il y a peu de données chiffrées sur cette activité qui apparaît rarement dans le codage en diagnostic principal ou associé) ;
- renforcer les interactions existantes en matière de soins, formation (enseignement académique, DU...), recherche clinique et fondamentale (les praticiens relèvent déjà de la même unité INSERM) ;
- optimiser la prise en charge des patients sur la filière des urgences toxicologiques existante et parcours fléché : SAU/SAMU, réanimation médicale, consultation post urgence ou post réanimation, toxicologie et avis du centre antipoison, identification de problématiques de pharmacodépendance et addiction, le cas échéant interaction avec la psychiatrie, suivis ultérieurs...
 - ⇒ stratégie concertée entre biologistes et cliniciens ;
- formaliser cette activité et désigner un coordonnateur médical.

La gouvernance de la fédération sera assurée par un coordonnateur médical nommé pour 4 ans. Il sera assisté d'un coordonnateur adjoint, d'un comité permanent et d'un conseil de fédération.

⇒ *La commission des structures et de la stratégie émet un avis très favorable à la création de la fédération de toxicologie FeTox et propose qu'une information soit donnée auprès des membres de la CME*

3) Demande de création d'une fédération supra-GH dite « Fédération européenne de dermatologie Paris-Nord » entre les services de Bichat et Saint-Louis

La demande de fédération supra-GH est présentée conjointement par le P^r Martine BAGOT, chef de service de dermatologie de l'hôpital Saint-Louis et le P^r Vincent DESCAMPS, chef de service de dermatologie de l'hôpital Bichat ([diaporama](#)).

La fédération supra-GH proposée doit être composée :

- du service de dermatologie de Bichat, rattaché au pôle *Infection – immunité* ;
- du service de dermatologie de Saint-Louis, rattaché au pôle *Dermatologie, onco-dermatologie, chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, chirurgie maxillo-faciale* (DOREM).

Des liens importants existent aussi avec les services de cancérologie, anapath, la chirurgie plastique, imagerie...

La réflexion a été menée par les deux chefs de service de dermatologie sur proposition des deux directions des GH HUPNVS et HU SLS-LRB. Cette fédération supra-GH a pour objectifs :

- de répondre à une augmentation constante des besoins sur un territoire de santé en pleine mutation (évolution épidémiologique) mais aussi d'un point de vue général les avancées des traitements des cancers cutanés, effets secondaires des traitements immunologiques...
- d'améliorer l'offre de soins de proximité et de recours ;
- de développer des filières de prises en charges thématiques ;
- de mettre en place des complémentarités et synergies entre deux services sur le territoire Paris Nord : onco-dermatologie, dermatoses inflammatoires, prise en charge des plaies, dermatoses infectieuses et IST, ambulatoire... (cf. diapos 20 à 22 du PWP) ;
- d'acquérir et mettre à disposition des équipements communs (ex : plate-forme laser, microscope confocal...) ;
- de développer les collaborations en matière de soins, enseignement et de recherche clinique avec une cohorte de patients plus importante ;
- de faciliter les échanges et offrir des parcours de formation complémentaires pour les internes et chefs de clinique, attractivité médicale ;
- de donner plus de lisibilité à l'activité des deux services experts réunis et en faire un centre à dimension européenne.

Aussi, la structuration des activités de la fédération s'articulera autour d'un même projet médical ambitieux, et s'appuiera sur l'université Paris-Diderot et l'unité INSERM U976.

La gouvernance de la fédération sera assurée par un coordonnateur médical (mandat de 2 ans, alternance Saint-Louis – Bichat) assisté d'un coordonnateur médical adjoint et un conseil de fédération.

⇒ *La commission des structures et de la stratégie souligne la qualité et l'intérêt du projet de fédération supra GH de dermatologie. Avec l'accord des acteurs en présence, elle formule les propositions suivantes :*

- *retirer de l'intitulé la notion « européenne » pour l'ajouter comme l'un des objectifs de la fédération ;*
- *ajouter parmi les objectifs la rotation des terrains de formation entre les deux sites pour les internes et les CCA ;*

- *mentionner que la gouvernance sera assurée par un coordonnateur médical assisté d'un adjoint.*

La création de la fédération supra-GH nécessite le passage devant les instances centrales. La mise en œuvre de ce projet sera possible début 2018. La CME sera amenée à émettre un avis dans sa séance du 9 janvier 2018.

4) Information sur les demandes de modification de structures internes dans les GH HUPFO, HUPS, HU Robert-Debré, SLS/LRB et HUPC

- ⇒ Pas observation, mais en attente de compléments d'informations des GH SLS-LRB et HUPC.